

Indicateur Régional CAQES 2024

« dispensation et actions de pharmacie clinique »

Stéphane Honoré

Journée
OMÉDIT PACA CORSE

Optimisation de la prise
en charge
médicamenteuse



05 décembre 2023

Objectifs de l'indicateur

Améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients en établissement de santé
Promouvoir le bon usage des produits de santé

1-Systematiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances et optimiser son efficacité en utilisant des outils de priorisation/ciblage des prescriptions.

2-Promouvoir la mise en œuvre et la traçabilité des actions de pharmacie clinique en établissement de santé selon les **bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC 2022)**, en intégrant le déploiement de logiciels métiers dédiés.

3-Promouvoir les protocoles locaux de coopération médecins hospitaliers/pharmaciens hospitaliers notamment **le protocole de renouvellement /adaptation des prescriptions spécifique aux PUI en continuité des actions de pharmacie clinique.**

Contexte de l'indicateur (1)

La dispensation est l'acte pharmaceutique associant à la délivrance des produits de santé :

- **l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance**,
- la préparation éventuelle des doses à administrer,
- la mise à disposition des informations et des conseils nécessaires au bon usage des médicaments (article [R4235-48](#) du CSP).

L'étape d'analyse pharmaceutique des ordonnances représente une **étape cruciale dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament**.

L'utilisation d'un **LAD « certifié* »** associé à un **module de priorisation des prescriptions** permet d'augmenter significativement l'exhaustivité, la sécurité et l'efficacité de l'activité.

* Ou correspondant aux fonctionnalités de la certification HAS

Contexte de l'indicateur (2)

L'[Ordonnance n°2016-1729 du 15 décembre 2016 art. 1](#) a introduit dans la loi les actions de pharmacie clinique **comme nouvelles missions obligatoires** des pharmacies à usage intérieur (PUI).

Le décret en conseil d'Etat n° 2019-489 du 21 mai 2019 relatif aux PUI définit les actions de pharmacie clinique (article R.5126-10 du CSP) :

- Expertise pharmaceutique clinique /suivi thérapeutique des patients
 - **Bilans de médication**
 - **Plans pharmaceutiques personnalisés**
- **Entretiens pharmaceutiques** et ETP
- **L'élaboration de la stratégie thérapeutique** permettant d'assurer la pertinence et l'efficacité des prescriptions et d'améliorer l'administration des médicaments.

Contexte de l'indicateur (3)

Dans le cadre de l'article L5126-1 du CSP et de l'arrêté du 21 février 2023, les PUI ont pour mission d'assurer le **renouvellement et l'adaptation des prescriptions** notamment pour les patients bénéficiant d'une **action de pharmacie clinique** (Bilan de médication /Plan pharmaceutiques personnalisés) et en lien avec sa capacité à **élaborer la stratégie thérapeutique**

Cette mission a pour objectif d'augmenter la « **capacité à agir du pharmacien hospitalier** » afin d'augmenter les impacts sur les résultats cliniques et les parcours de soins.

Aspects numériques

- I. Systématiser l'analyse pharmaceutique nécessite des **LAP/LAD** fonctionnels (satisfaction des critères de certification HAS 2022) et des **modules de priorisation**.
- II. Le déploiement de ces activités peut nécessiter **des outils numériques dédiés, complémentaires au LAD et module de priorisation** et représente un enjeu important dans l'optimisation de la prise en charge thérapeutique des patients en établissement de santé.
- III. La **traçabilité de ces actions de pharmacie clinique est indispensable** pour la mise en œuvre d'une des nouvelles missions des PUI : les renouvellements et adaptations des prescriptions, pour le calcul de l'UO Pharmacie et *in fine* pour l'indicateur CAQES

Le plan d'actions de l'indicateur

Actions	Calendrier
Promouvoir les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC) au sein de l'établissement (CME, services cliniques)	2024
Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances de la totalité des prescriptions médicamenteuses des patients hospitalisés	2024
Favoriser l'utilisation de LAD ou LAP/LAD hospitaliers certifiés (HAS)	2024
Cibler les patients pour la réalisation des bilans de médication et des plans pharmaceutiques personnalisés et des entretiens pharmaceutiques (critères de ciblage : données patients, données médicamenteuses, filière de soins, données qualité...)	2024
Rédiger les procédures de pharmacie clinique	2024
Étudier l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel d'aide aux actions de pharmacie clinique	2024
Organiser la codification des actions de pharmacie clinique (bilans de médication et plans pharmaceutiques personnalisés et entretiens pharmaceutiques) dans le SI Hospitalier selon le guide de codification des actes de pharmacie clinique (OMÉDIT PACA Corse/SFPC) et la traçabilité des documents dans le DPI (selon la nomenclature du DMP en vigueur au 20 juin 2022)	2024
Réaliser les autodiagnostic ANAP: Conciliation médicamenteuse et Pharmacie Clinique et rédiger les plans d'action	2024
Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5	2024

Les outils

Outils
Bonnes pratiques de conciliation (HAS, 2018)
Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique (SFPC, 2022)
Travaux des comités techniques inter-régionaux OMÉDIT PACA Corse (cahier des charges logiciel, consignes de codification régionale des actions de pharmacie clinique ...) 2022-2023
Autodiagnostic ANAP Conciliation 2022
Autodiagnostic ANAP Pharmacie Clinique 2023
Modèle des protocoles locaux de coopération médecins hospitaliers /pharmaciens hospitaliers et formation / accompagnement OMÉDIT

OU TROUVER LES OUTILS ?

PHARMACIE CLINIQUE

BONNES PRATIQUES DE PHARMACIE CLINIQUE

- La Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) a publié, le 13 mars 2022, les recommandations de **Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique**.
- Retrouvez les correspondances de l'**annexe 2** des BPPC « Codification des documents et/ou actions issus des activités de pharmacie clinique » dans la **matrice d'habilitation du DMP** (20 juin 2022).
- **Publication associée** : Recommandations de bonnes pratiques – bonnes pratiques de pharmacie clinique. Pharm Clin. juin 2022;57(2):108-24
- **Recommandations de bonnes pratiques de pharmacie clinique** pour le parcours pharmaceutique des patients en **oncologie** (Conseil National Professionnel de la pharmacie d'officine et de la Pharmacie Hospitalière (CPOPH) (décembre 2020)

DEFINITIONS ET PRINCIPES

La pharmacie clinique est une discipline de santé centrée sur le patient dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la thérapeutique à chaque étape du parcours de soins.

Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la sécurisation, la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé. Le pharmacien (ou un membre habilité de son équipe pharmaceutique) exerce en collaboration avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants.

La Pharmacie Clinique contribue à la production des Soins Pharmaceutiques (SFPC, 2021)

La Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) définit les actions de Pharmacie Clinique :

- **Le lexique** de pharmacie clinique publié par la SFPC (SFPC, 2021)
- **De la dispensation au plan pharmaceutique personnalisé** : vers un modèle intégratif de pharmacie clinique (SFPC, *Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien*, 2019)
- **Synthèse** du processus de pharmacie clinique (SFPC, 2017)



Cours d'introduction de l'UE nationale de Pharmacie Clinique du DES de Pharmacie Hospitalière : nouveau modèle de pharmacie clinique, bonnes pratiques de pharmacie clinique



OUTILS DE PHARMACIE CLINIQUE



OUTILS PAR ACTIONS DE PHARMACIE CLINIQUE

CONCILIATION MÉDICAMENTEUSE 

ENTRETIENS PHARMACEUTIQUES 

RENOUVELLEMENT ET ADAPTATION 

TÉLÉSOINS / TÉLÉSANTÉ 

CODIFICATION 

OUTILS GÉNÉRAUX

- [Zoom sur le lexique de pharmacie clinique](#) (OMÉDIT PACA-Corse, août 2023)
- [Autodiagnostic : Evaluer les actions de pharmacie clinique](#) (Anap, mars 2023)
- [Préconisations SFPC](#) : contribution des préparateurs en pharmacie aux actions de pharmacie clinique (SFPC, décembre 2022)
- [Référentiel de certification des logiciels d'aide à la dispensation de pharmacie à usage intérieur](#) (HAS, septembre 2022)
- [Replay](#) de la journée pharmacie clinique (OMÉDIT PACA-Corse)
- [Liste des médicaments écrasables](#) (OMÉDIT Normandie / SFPC)

EVALUER LES ACTIONS DE PHARMACIE CLINIQUE

24 mars 2023

Pharmacie

Outil d'autodiagnostic

Pharmacie - Stérilisation

Sanitaire

Cet autodiagnostic comprend :

Un outil "Stratégie", décliné en 4 axes de sécurisation :

- Gouvernance
- Qualité et gestion des risques
- Système d'information
- Formation et information

Commencer l'autodiagnostic Stratégie

Un outil "Processus pharmacie clinique" avec 3 volets "Dispensation", "Bilan de médication" et "Plan Pharmaceutique

Personnalisé", chacun décliné en 4 axes de sécurisation :

- Recueil de données
- Organisation et analyse des données
- Plan d'actions et Amélioration continue des pratiques

Commencer l'autodiagnostic Processus



Partager l'article



Evaluation et intéressement

PHARMACIE CLINIQUE : DISPENSATION ET ACTIONS DE PHARMACIE CLINIQUE Indicateur incitatif : moyenne des taux des sous-indicateurs informatifs ci-dessous :	Indicateur : (Taux SI 1) + (Taux SI 2) + (Taux SI 3) + (Taux SI 4) / 4	>20%
- Taux de lignes de prescription analysées par le pharmacien	Sous-indicateur 1 (SI 1)	>80%
- Taux de séjours incluant un Bilan de Médication tracés dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	Sous-indicateur 2 (SI 2)	>0%
- Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique Personnalisé tracés dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	Sous-indicateur 3 (SI 3)	>0%
- Taux de séjours incluant un entretien pharmaceutique thématique tracés dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	Sous-indicateur 4 (SI 4)	>0%
Réalisation des autodiagnostic ANAP: Conciliation médicamenteuse et Pharmacie Clinique et transmission des plans d'actions		
Mise en œuvre et transmission du protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5		

Quels établissements concernés en PACA ?

II. Indicateurs régionaux :

TVP : Recours aux "autres modes" de transports (véhicule personnel et transports en commun) dans les prescription: hospitalières exécutées en ville (PHEV) de transports; **BIO** : Prescriptions de biosimilaires en PHEV ; **GEN** : Prescription: PHEV dans le répertoire des génériques ; **MO** : Prescriptions de molécules onéreuses liste en sus hors AMM ; **DMI** : Structuration de la traçabilité sanitaire des DMI dans le DPI ; **PC** : Pharmacie Clinique : Dispensation et actions de Pharmacie clinique ; **CA** : Chirurgie ambulatoire

Finess Géo	Finess Jur	Nom ES	TVP	BIO	GEN	MO	DMI	PC	CA
040000093	040780215	CHI DE MANOSQUE LOUIS RAFFALLI				x		x	x
040000911	040788879	CH DIGNE					x		
050000090	050006931	POLYCLINIQUE DES ALPES DU SUD GAP					x		
050000132	050007145	CENTRE HOSPITALIER BUECH DURANCE						x	
050000231	050000116	CH ESCARTONS BRIANCON						x	x
050000256	050000124	CH EMBRUN						x	
050000348	050002948	CH INTERCOMM DES ALPES DU SUD (CHICAS)	x	x	x	x	x	x	x
050000991	050000546	CENTRE MEDICAL CHANT'OURS						x	
060000478	060780897	CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE		x	x	x		x	x
060000510	060780954	CH D'ANTIBES JUAN LES PINS	x	x	x	x	x	x	x
060000528	060780962	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE		x	x	x		x	x
060000544	060780988	CH DE CANNES SIMONE VEIL	x	x	x	x		x	
060002102	060791761	CH LA PALMOSA MENTON						x	
060021417	060000221	HOPITAL PRIVE CANNES OXFORD					x		
060780491	060790797	INSTITUT ARNAULT TZANCK						x	
060780517	060000239	POLYCLINIQUE SAINT JEAN				x	x	x	
060780715	060000361	CLINIQUE SAINT GEORGE				x	x	x	
060780723	060004959	CLINIQUE DU PARC IMPERIAL				x		x	
060780996	630786754	CHS SAINTE MARIE NICE						x	
060785011	060785011	CHU DE NICE	x	x	x	x	x	x	x
060791811	060010808	HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE LES SOURCES						x	
060800156	060780608	HP A. TZANCK MOUGINS SOPHIA ANTIPOLIS				x		x	
060780947	060800174	HOPITAUX PEDIATRIQUES NICE CHU LENVAL		x		x			
130000235	130780554	CENTRE HOSPITALIER EDOUARD TOULOUSE MARSEILLE						x	
130041916	130041916	CHI AIX PERTUIS	x	x	x	x		x	
130000433	130781131	CENTRE HOSPITALIER MONTPELLIER AIX						x	
130000565	130781446	CH AUBAGNE						x	
130001647	130784127	INSTITUT PAOLI CALMETTES			x	x		x	
130002215	130785512	CH LA CIOTAT	x					x	
130002496	130786494	CENTRE HOSPITALIER VALVERT MARSEILLE						x	
130002827	130789274	CH JOSEPH IMBERT D'ARLES		x	x	x		x	
130002835	130789316	CH LES RAYETTES MARTIGUES	x	x	x	x		x	x
130043664	130002157	HOPITAL EUROPEEN	x	x	x	x		x	
130781479	130000599	HOPITAL PRIVE LA CASAMANCE				x	x	x	

130782147	130000979	CLINIQUE GENERALE DE MARIGNANE								x	
130808850	130782634	CH SALON DE PROVENCE						x	x	x	x
130784051	130037823	HOPITAL PRIVE CLAIRVAL							x		
130784713	130038847	HOPITAL PRIVE BEAUREGARD							x	x	x
130785652	130014228	HOPITAL SAINT JOSEPH	x	x	x	x		x	x	x	
130785678	130002249	HOPITAL PRIVE VERT COTEAU							x		
130786049	130786049	APHM	x	x	x	x	x	x	x	x	x
130786361	130002447	POLYCLINIQUE PARC RAMBOT HOP PRIV PROV							x	x	x
130809015	130001928	CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL MARSEILLE									x
130810740	130007362	CLINIQUE AXIUM								x	
830000279	830100517	CH JEAN MARCEL DE BRIGNOLES	x							x	
830000287	830100525	CH LA DRACENIE DE DRAGUIGNAN			x	x	x	x		x	x
830000295	830100533	CH DE HYERES MARIE JOSEE TREFFOT	x							x	
830000311	830100566	CH FREJUS ST RAPHAEL			x	x	x	x	x	x	x
830000337	830100590	CH SAINT TROPEZ GASSIN									x
830000345	830100616	CHITS	x	x	x	x	x	x	x	x	x
830000600	830101200	CHS PIERREFEU DU VAR									x
830100103	830000022	HOP PRIVE TOULON HYERES STE MARGUERITE							x		x
830100251	830000063	CLINIQUE DU CAP D'OR							x		x
830100327	830000105	CLINIQUE LES LAURIERS								x	
830100368	830000147	CLINIQUE CHIR DU GOLFE DE ST TROPEZ								x	
830100392	830000154	POLYCLINIQUE NOTRE DAME								x	
830100434	830000196	HOPITAL PRIVE TOULON HYERES SAINT JEAN							x		
830100459	830000212	CLINIQUE SAINT MICHEL								x	
830200523	830210084	POLYCLINIQUE MUTUALISTE MALARTIC								x	
840000343	840000012	CH PAYS D'APT									x
840000350	840000657	INSTITUT SAINTE CATHERINE							x		x
840000392	840000046	CH CARPENTRAS									x
840000418	840004659	CH CAVAILLON LAURIS									x
840000483	840000087	CH LOUIS GIORGI ORANGE									x
840000525	840000111	CH VAISON LA ROMAINE									x
840000533	840000129	CH VALREAS									x
840000541	840000137	CHS MONTFAVET									x
840001861	840006597	CH D'AVIGNON HENRI DUFFAUT	x	x	x	x	x	x	x	x	x
840000327	840000640	CLINIQUE DU DR MONTAGARD									x
840013312	840003685	CLINIQUE RHONE DURANCE									x

Quels établissements concernés en CORSE ?

Liste des Etablissements FINESS ciblés :

II. Indicateurs régionaux :

BIOSIMILAIRES : – Recours aux médicaments biosimilaires en prescriptions hospitalières exécutées en ville (PHEV) ; **GENERIQUES** : Recours aux médicaments génériques dispensés en PHEV ; **MO** : Pertinence et respect des indications des prescriptions des médicaments coûteux et innovants (médicaments liste en sus); **DMI** : Qualité, sécurité et bon usage des dispositifs médicaux implantables (DMI) ; **PC** : Pharmacie Clinique : Dispensation et actions de Pharmacie clinique ;

Finess Géographique	Finess Juridique	Nom des établissements	Indicateurs régionaux				
			Biosimilaires (PHEV)	Génériques (PHEV)	MO	DMI	PC
2A0004842	2A0000014	CH AJACCIO	*	*	*	*	*
2A0000139	2A0000063	CLINISUD			*	*	*
2A0000287	2A0000386	CH de CASTELLUCCIO	*	*	*		*
2B0000012	2B0000020	CH de BASTIA	*	*	*	*	*
2B0000145	2B0000053	POLYCLINIQUE LA RESIDENCE			*	*	*
2B0000038	2B0004246	CH de CORTE TATTONE	*	*	*		*
2A0000154	2A0000204	CLINIQUE du SUD DE LA CORSE				*	*
2B0000079	2B0000046	CLINIQUE du Dr FILIPPI				*	*
2B0000392	2B0000129	POLYCLINIQUE de FURIANI				*	*
2A0000212	2A0000170	CH BONIFACIO					*
2A0002614	2A0002606	CH SARTENE					*
2B0005359	2B0005342	CH CALVI					*

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de l'OMÉDIT PACA Corse



- À LA UNE
- ACTIVITÉS ET THÉMATIQUES
- CONTRACTUALISATION
- COMITÉS TECHNIQUES
- DOCUMENTATION
- ÉVÈNEMENTS, FORMATIONS ET PETITES ANNONCES
- ÉVÈNEMENTS INDESIRABLES
- L'OMÉDIT
- NOUS CONTACTER
- SITES D'INFORMATION



.. À LA UNE ..

ÉVÈNEMENTS À VENIR

01 décembre : JPCO 2023

05 et 06 décembre : Journées inter-régionales de l'OMÉDIT PACA-Corse 2023

Retrouvez les programmes et liens d'inscription des événements à venir dans notre rubrique dédiée

[En savoir plus](#)

VENDREDI 01 DÉCEMBRE 2023 6ème Journée Pharmacie Clinique en Oncologie

05 & 06 DÉCEMBRE 2023 JOURNÉES INTER-REGIONALES



Pour recevoir les informations !

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/> Je souhaite m'abonner à la newsletter <input type="radio"/> Je souhaite me désabonner de la newsletter

6 + 8 =